

HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"

S.E.M. Mamadi Doumbouya
Président de la République de Guinée,
Chef de l'Etat



N°8381 DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
Tel : +224 612 13 03 03

ARSJPA

Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.

USAGE DU NUMÉRIQUE
L'ANSUTEN lance la 4e Edition du programme R-CUN



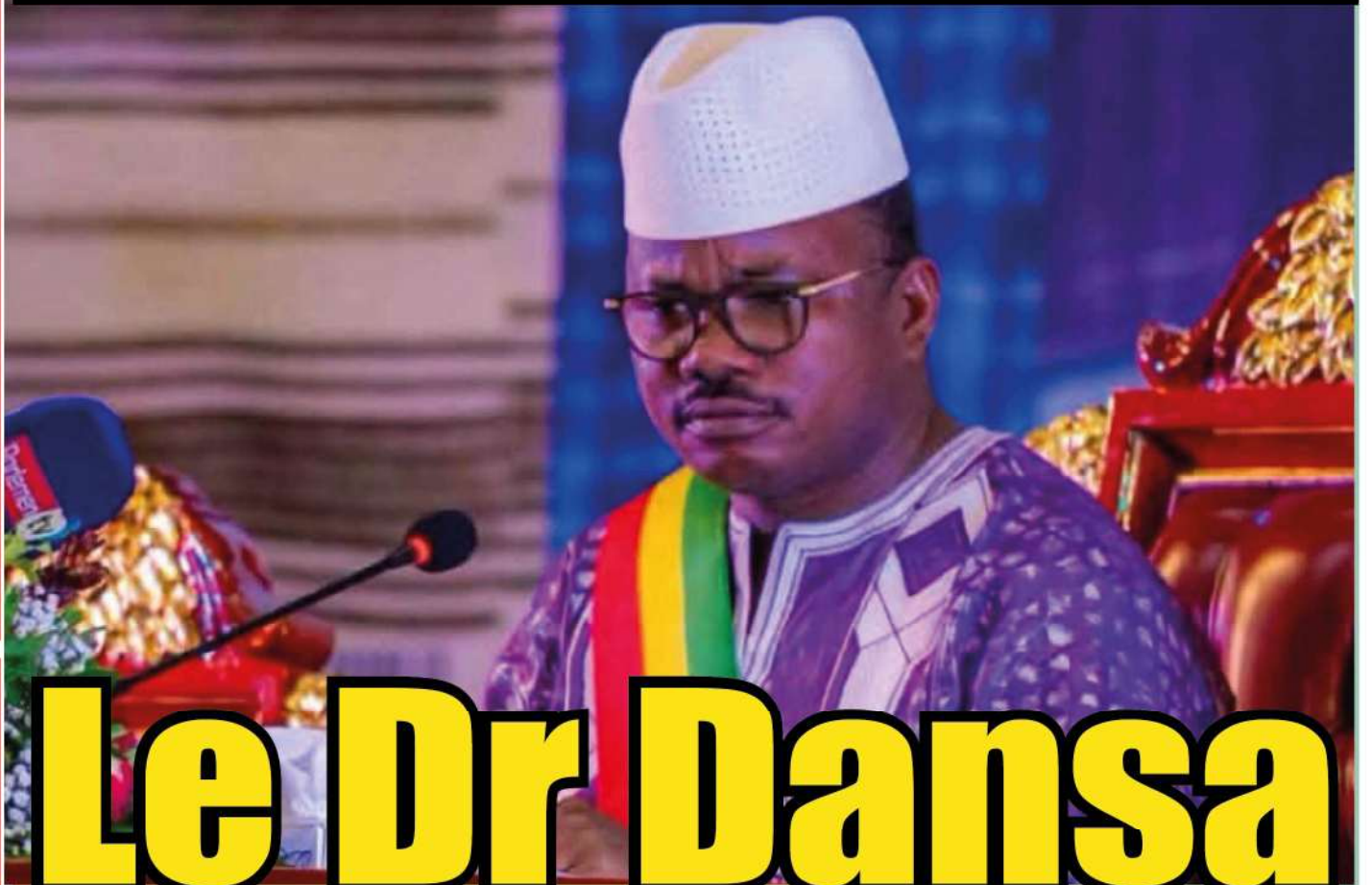
P. 6

UGANC
L'Arche du Bonheur célèbre l'amitié entre la Guinée et la Chine



P. 19

ASSEMBLÉE NATIONALE



Le Dr Dansa Kourouma fixe le cap...

P. 2

1XBET

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



Semaine
l'Indépendance

Du 25 septembre au 02 octobre 2026
sur l'ensemble du territoire national et dans
les représentations diplomatiques de la
République de Guinée

S'inspirer du passé pour
construire ensemble
l'Avenir

NOTRE JEUNESSE

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Dr Dansa Kourouma fixe le cap d'une 10e législature sous le signe de l'exigence

Dans une ambiance solennelle marquée par la présence des plus hautes autorités de l'État et des délégations étrangères, le président de l'Assemblée nationale a prononcé, le 5 octobre 2026, un discours d'orientation majeur lors de la rentrée parlementaire. Rejetant toute logique d'affrontement stérile, le Dr Dansa Kourouma a défini le contrôle de l'action gouvernementale non comme un frein, mais comme un levier au service de l'efficacité publique et de l'intérêt national.



parlementaire. Pour lui, l'évaluation de l'Exécutif ne doit pas être perçue comme un couperet, mais comme un instrument d'amélioration continue de la gouvernance.

« Le contrôle parlementaire n'est ni une posture systématique ni une opposition stérile. Il n'est pas dirigé contre le gouvernement, il est exercé au service du peuple. Contrôler, c'est aider l'État à mieux faire. C'est vérifier que les engagements sont tenus, que les ressources publiques sont bien employées et que les politiques produisent les résultats attendus », a-t-il martelé.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte où les citoyens expriment une exigence inédite de transparence et de redevabilité. À ce titre, le président de la représentation nationale a salué la vision impulsée au sommet de l'État par le président de la République, Mamadi Doumbouya, dont l'intransigeance sur la gestion de la chose publique sert de boussole.

Rendant un hommage appuyé au chef de l'État pour sa rigueur, le Dr Dansa Kourouma a affirmé que l'Assemblée nationale entend être un

Pluralisme, courtoisie et réorganisation interne

Outre l'évaluation des politiques publiques, le président de la 10^e législature a placé le pluralisme et la courtoisie démocratique au cœur de son propos. Rappelant la diversité des opinions représentées au sein de l'hémicycle, il a plaidé pour des joutes verbales à la hauteur de la dignité parlementaire.

« La diversité de nos opinions n'est pas une faiblesse, mais une richesse. Le débat contradictoire n'est pas une menace, il est l'oxygène de la démocratie », a souligné le Dr Dansa Kourouma, invitant l'ensemble des députés à faire entendre leur voix avec verve et respect.

Conscient enfin des défis logistiques qui attendent les élus, le président de l'Assemblée a annoncé une réorganisation en profondeur des services internes. Conduite sous l'égide du Secrétariat général, cette vaste opération de diagnostic passe au crible chaque direction pour réévaluer les effectifs, optimiser les méthodes de travail et moderniser les équipements. L'objectif : doter l'ins-

Cette rentrée a mobilisé les autorités politiques et administratives : au premier rang, le Premier ministre et chef du Gouvernement, Bah Oury, entouré des membres de son cabinet, mais aussi des préfets et maires venus de toutes les circonscriptions du pays. Tous ont fait le déplacement pour marquer cet événement charnière.

Au cœur des attentions : l'allocution



d'ouverture du président du Parlement. Prenant la parole devant un hémicycle au complet, le titulaire du perchoir s'est d'abord réjoui de la reprise des travaux avant de dérouler, avec une clarté, la feuille de route et les exigences qui guideront l'action des élus du peuple tout au long de cette législature.

Un contrôle parlementaire partenarial, sans complaisance

Loin des clichés d'une opposition de façade ou d'une validation servile, le Dr Dansa Kourouma a tenu à clarifier d'emblée la nature du travail

partenaire exigeant de cette dynamique. Pour ce faire, les députés ne laisseront aucun outil institutionnel au repos : questions écrites et orales, interpellations d'actualité, auditions de ministres et de directeurs d'établissements publics, missions d'information et commissions d'enquête... C'est toute la panoplie constitutionnelle qui sera mobilisée. L'examen du projet de loi de finances constituera le premier grand rendez-vous de ce contrôle, le budget restant le miroir le plus fidèle des priorités stratégiques de la Nation.

titution d'un plan stratégique de réforme capable d'offrir un appui technique de premier ordre aux députés, aux commissions permanentes et aux groupes parlementaires.

En posant ainsi les jalons d'un parlement moderne, rigoureux et ouvert au débat constructif, le Dr Dansa Kourouma fixe la barre haut pour cette 10^e législature. La balle est désormais dans le camp des honorables députés pour traduire ces principes dans le quotidien du travail législatif.

Sékouba Kourouma

HOROYA
Quotidien national

Siège: Boulbinet - Commune de Kaloum
BP: 191 Conakry, République de Guinée E-mail: horoya1958@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ibrahima Koné

664 63 32 12 / 624 94 45 99 konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo

623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo

622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean Marie Morgan

Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ÉCONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE ÉDUCATION & SOCIÉTÉ

Balla Yombouno 628 74 23 08

Sékouba Kourouma 628 00 36 63

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26

Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura

664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssef Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

PALAIS MOHAMMED V

Le chef de l'État reçoit le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

En mission de travail en République de Guinée, le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ousmane Diagana, à la tête d'une importante délégation de son institution, a été reçu en audience ce mardi 6 octobre 2026 par le Président de la République, S.E Mamadi Doumbouya.



Au cours de cette audience, Ousmane Diagana a réaffirmé l'engagement ferme et constant du Groupe de la Banque mondiale à renforcer son partenariat avec la Guinée. Un engagement qui traduit, selon lui, la confiance de

l'institution de Bretton Woods dans les perspectives économiques du pays et dans son potentiel de développement.

Le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a également salué

la vision portée par le Président Mamadi Doumbouya, notamment l'articulation entre investissements stratégiques, réformes structurelles et consolidation du cadre macroéconomique.

La délégation du Groupe de

la Banque mondiale a été introduite auprès du Chef de l'État par la ministre de l'Économie et des Finances, Mariama Ciré Sylla.

À l'occasion, la ministre a mis en avant les résultats enregistrés au terme de la mission de travail des représentants de l'institution en Guinée. Parmi les acquis majeurs de ce séjour figurent la signature d'accords de financement ainsi que l'annonce de nouveaux investissements destinés à soutenir plusieurs secteurs stratégiques de l'économie nationale.

Ces différents engagements devraient contribuer à accompagner les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de projets structurants, avec pour objectif de renforcer la croissance économique et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Convaincu des perspectives et des performances économiques de la Guinée, Ousmane Diagana a, au nom du Groupe de la Banque mondiale, réitéré la ferme volonté de l'institution de poursuivre et d'intensifier son accompagnement auprès du Gouvernement guinéen.

Une volonté qui s'inscrit dans une dynamique de partenariat renforcé, au service des priorités nationales et des ambitions de développement durable portées par les autorités guinéennes sous le leadership du Président Mamadi Doumbouya

Cette audience vient ainsi consolider davantage les relations entre la Guinée et le Groupe de la Banque mondiale, autour d'une vision commune fondée sur l'investissement, les réformes et la transformation économique du pays.

DCI-PRG

AUDIENCES PRÉSIDENTIELLES

Le Chef de l'Etat reçoit les parlementaires étrangers ayant pris part à la première rentrée de la 10e législature

À la faveur de la rentrée parlementaire le 5 octobre 2026, la République de Guinée a accueilli plusieurs hauts responsables d'Assemblées nationales et d'institutions parlementaires de pays et d'organisations partenaires, venus prendre part à cet important rendez-vous républicain.

À l'issue de leur participation à la première rentrée parlementaire de la 10e législature, ces éminentes personnalités ont été reçues en audience par Son Excellence Mamadi Doumbouya, Président de la République et Chef de l'État, au Palais présidentiel Mohammed V.

La cérémonie d'introduction des délégations a été conduite par le Président de l'Assemblée nationale, Dr Dansa Kourouma, qui a présenté au Chef de l'État les différents responsables parlementaires présents à cette rencontre.

Prenant la parole au nom de ses pairs, l'honorable El Hadj Malick NDiaye, vice-président de l'Assemblée Nationale de la République du Sénégal, a salué la vision et le leadership du Président Mamadi Doumbouya. Il a notamment mis en avant les réformes engagées en République de Guinée

ainsi que les transformations opérées dans un délai relativement court.

l'honorable El Hadj Malick NDiaye a également souligné l'importance de l'expérience guinéenne dans la sous-région et au-delà, estimant que les réformes entreprises constituent une source d'inspiration pour les pays africains engagés dans la consolidation de leurs institutions et le renforcement de la gouvernance publique.

En réponse, le Président de la République a exprimé sa gratitude à l'ensemble des délégations pour avoir honoré de leur présence cette rentrée parlementaire. Il a salué cette participation comme une marque d'amitié, de fraternité et de solidarité entre la Guinée et les pays représentés.

Le Chef de l'État a, par ailleurs, exhorté les parlementaires à renforcer la coopé-



ration et les échanges entre leurs différentes institutions. Il a encouragé la multiplication des rencontres et des consultations périodiques, afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques au bénéfice des peuples et des États respectifs.

Cette audience, qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité et de convivialité, a ainsi témoigné de la volonté commune de consolider les liens parlementaires et institutionnels entre la République de Guinée et ses partenaires.

Elle aura également permis de mettre en lumière l'importance du dialogue interparlementaire dans le renforcement de la coopération africaine et dans la construction d'institutions républicaines davantage au service des citoyens.

DCI-PRG

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Les statuts particuliers en débat

C'est parti pour la grande mise à plat de la fonction publique guinéenne. Le ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, a lancé ce mercredi 7 octobre 2026 à Conakry les travaux de l'atelier de relecture des statuts particuliers des corps de fonctionnaires. Une étape clé pour adapter l'appareil d'État aux réalités du terrain et aux ambitions de l'émergence.



Autour de la table, dans un hôtel de la place : cadres des différents départements, représentants des ministères et experts se penchent sur un chantier aussi vaste qu'attendu. L'objectif affiché est clair : passer au peigne fin les textes régissant les différents corps -avec un focus particulier sur

les greffiers, les personnels de l'éducation, de la santé et les administrateurs territoriaux- pour chasser l'obsolescence et sécuriser juridiquement les carrières.

Sortir des textes d'un autre âge

Pour le conseiller juridique

du ministère, le toilettage de ces textes répond à une urgence opérationnelle. Entre l'évolution des missions de l'État, l'émergence de nouveaux métiers et la quête permanente de performance, les anciens cadres montraient de sérieuses limites.

Une analyse partagée par le ministre Faya François Bourouno, qui a recadré l'esprit de l'exercice d'entrée de jeu : la réforme de l'État passe d'abord par la valorisation de sa ressource humaine. Et le patron de la Fonction publique de prévenir, balayant les ambitions purement salariales :

« Réviser un statut, ce n'est pas simplement orienter nos attentes sur les éléments pécuniaires, mais c'est surtout voir dans quelles conditions l'agent doit mieux travailler pour mieux produire et mieux servir son administration publique. »

Le chef du département n'a pas manqué de pointer du doigt les angles morts du système actuel, citant ces corps qui, malgré leur dévouement au quotidien, souffrent d'un vide juridique ou de conditions précaires. Il a eu une pensée appuyée pour les secrétaires et assistants -souvent les premiers arrivés et les derniers partis des bureaux- ainsi que

pour les greffiers, en plein cœur de la modernisation de la justice.

Des efforts qui doivent s'inscrire, selon lui, dans la vision globale impulsée par le sommet de l'État, notamment à travers le programme Simandou 2040. Pour y parvenir, les travaux devront obéir à trois balises strictes fixées par le ministre. Il s'agit notamment de la conformité juridique, pour que chaque texte épouse le socle légal en vigueur, de l'équité, en évitant toute guéguerre stérile entre corporations et de la performance, afin que ces statuts deviennent de véritables leviers de gestion des compétences.

Au sortir de ces assises, le gouvernement attend des propositions concrètes, consensuelles et immédiatement applicables. Le compte à rebours est lancé pour doter enfin la Guinée d'une fonction publique armée pour les défis de demain.

Balla Yombouno

SANTÉ

Le Ministère dévoile sa stratégie de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus

À l'occasion d'Octobre Rose, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a dévoilé une stratégie ambitieuse de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus. Au programme : extension du dépistage à l'échelle nationale, introduction du vaccin contre le HPV dès 2027 et construction de deux grands centres de cancérologie.

La lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus franchit un cap décisif en Guinée. Dans une allocution télévisée marquant le lancement de la campagne Octobre Rose, la ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Khaïté Sall, a présenté la feuille de route du gouvernement destinée à renforcer durablement la prévention, le dépistage et la prise en charge des patients sur l'ensemble du territoire national.

Fort d'un bilan 2025 jugé encourageant, avec plus de 15 000 personnes sensibilisées et 7 000 examens réalisés, le département de la Santé entend intensifier ses actions au cours des prochaines années.

L'objectif fixé pour 2026 est d'atteindre au moins 100 000 personnes à travers les dix régions administratives du

pays. Cette ambition s'appuie sur une stratégie de proximité visant à rapprocher les services de dépistage des populations et à réduire les obstacles liés à l'éloignement géographique et aux difficultés d'accès aux soins.

Face au poids croissant des cancers du sein, qui enregistrent plus de 2 000 nouveaux cas chaque année, souvent diagnostiqués à un stade avancé, ainsi que du cancer du col de l'utérus, les autorités sanitaires entendent accélérer la riposte.

Parmi les principales mesures annoncées figure l'introduction, dès 2027, du vaccin contre le papillomavirus



humain (HPV) dans le Programme national de vaccination. Ce vaccin, reconnu comme un moyen efficace de prévention du cancer du col de l'utérus, ciblera prioritairement les jeunes filles afin d'assurer

une protection précoce.

Autre projet majeur : le lancement, la même année, des travaux de construction de deux centres spécialisés de cancérologie à Conakry et à

Kankan. Ces infrastructures devront permettre une prise en charge plus performante des patients sur le territoire national et réduire le recours aux évacuations sanitaires à l'étranger, souvent coûteuses pour les familles.

« Chères femmes de Guinée, je vous invite à profiter des services de dépistage disponibles. Chers hommes, n'attendez pas l'apparition de complications pour consulter », a déclaré la ministre Khaïté Sall, appelant à une mobilisation collective face à des maladies pour lesquelles le diagnostic précoce demeure un facteur déterminant de guérison.

Naby Camara

SÉCURISATION FONCIÈRE

Le Gouvernement engage une réforme

Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a présidé mercredi dernier à Conakry, la cérémonie de lancement de l'atelier national de présentation et de validation de l'avant-projet du nouveau Code foncier et domanial de la République de Guinée.



système d'information foncière et davantage de transparence dans les procédures. La prévention des conflits constitue également un axe majeur de la réforme.

Le ministre a appelé les participants à faire de cette étape de validation un moment d'échanges constructifs, en vue d'aboutir à un texte consensuel et applicable.

Les partenaires techniques et financiers saluent l'initiative

en proposant un cadre juridique moderne, transparent, participatif et adapté aux défis actuels du pays », a-t-il indiqué.

Il a rappelé l'accompagnement des réformes foncières, notamment dans les domaines agricole et rural. Elle souligne également l'importance de renforcer l'accès des femmes et des jeunes à la terre et de promouvoir une gouvernance foncière plus équitable.

M. Bah a insisté sur le fait que l'adoption du nouveau Code ne constitue qu'une étape. Selon lui, sa réussite dépendra de sa mise en œuvre effective, du renforcement des capacités des institutions, de la mobilisation des ressources et de la poursuite du dialogue avec les parties prenantes.

Placée sous le thème « Sécuriser la terre, protéger les droits, construire l'avenir », cette rencontre a réuni des membres du Gouvernement, des administrateurs territoriaux, des représentants des collectivités, des professionnels du foncier, des partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs de la société civile.

Une réforme au service de la paix sociale

Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre a insisté sur la dimension sociale et économique de la réforme. Pour Amadou Oury Bah, la question foncière touche directement à la sécurité des familles, à la transmission des biens et à la paix sociale.

« La manière dont nous organisons les droits touche à l'intimité humaine et à la paix sociale », a-t-il souligné.

Poursuivant, le chef du Gouvernement a appelé à une clarification stricte des compétences entre les structures déconcentrées et décentralisées. Il a plaidé pour une administration impartiale, des règles prévisibles et une meilleure application des textes afin de prévenir les conflits fon-

ciers.

Il a enfin invité les participants à examiner le texte avec « rigueur et franchise

Guinée et à la nécessité de garantir la sécurité juridique pour habiter, cultiver, entreprendre et transmettre.

Au nom du représentant résident de la FAO en Guinée et des partenaires techniques et finan-



», afin de l'adapter aux réalités du terrain et de renforcer la protection des droits des citoyens.

De son côté, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Lamine Sy Savané, le nouveau Code foncier répond aux mutations que connaît la

« Le texte place la sécurité des droits au centre de la réforme », a déclaré le ministre.

Par ailleurs, l'avant-projet prévoit notamment une meilleure articulation des compétences, la modernisation des outils de gestion foncière, la conservation des données dans un

ciers, le représentant de l'organisation, Abdoulaye Diaga Bah, a salué l'engagement du Gouvernement en faveur de la modernisation de la gouvernance foncière.

« Le nouveau code foncier et domanial s'inscrit pleinement dans cette ambition

À travers cet atelier, le Gouvernement entend ainsi poser les bases d'un cadre foncier plus cohérent, sécurisé et transparent, capable de contribuer à la paix sociale, à la confiance des investisseurs et au développement durable des territoires.

Alhassane Barry

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Elargir la mobilisation de l'épargne nationale

La mobilisation de l'épargne nationale est au cœur de l'emprunt obligataire de 2 500 milliards de francs guinéens lancé par l'État. Lors d'une rencontre avec les acteurs du secteur financier, tenue mercredi 7 octobre 2026, la ministre de l'Économie et des Finances, Mariama Ciré Sylla, a appelé à transformer les intentions de souscription en engagements effectifs et à élargir la participation au-delà des seules banques.

Selon la ministre, les premières intentions de souscription recueillies dépassent déjà l'objectif fixé. Elle a toutefois insisté sur la nécessité de concrétiser ces annonces dans les prochains jours.

« Votre participation à cette opération va bien au-delà d'un simple placement financier. En souscrivant, vous contribuez au développement national », a-t-elle déclaré.

Les ressources mobilisées doivent financer des projets déjà inscrits dans la loi de finances, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures routières, de l'éducation et de la santé. Le recours à l'épargne libellée en francs guinéens vise également à maintenir dans l'économie nationale les intérêts versés aux souscripteurs.

Pour assurer la réussite de l'opération, Mariama Ciré Sylla a souligné l'importance d'une meilleure information des investisseurs. Elle s'est engagée à communiquer ré-



gulièrement sur l'évolution de l'emprunt ainsi que sur l'utilisation des fonds mobilisés, projet par projet.

Cette volonté d'élargir la base des souscripteurs est également soutenue par le secteur bancaire. Représen-

tant l'Association professionnelle des banques (APB), Diawadou Bah a plaidé pour une meilleure sensibilisation des particuliers aux caractéristiques des titres publics et aux possibilités de diversification de leur épargne.

Selon lui, des campagnes d'information et des tournées de présentation permettraient de rapprocher l'opération des ménages et de réduire sa dépendance aux seules liquidités bancaires.

Un emprunt de cinq ans rémunéré à 11 %

Ouvert depuis le 25 septembre, l'emprunt obligataire doit prendre fin le 23 octobre 2026. Il est émis pour une durée de cinq ans avec un taux d'intérêt annuel de 11 %.

Le montant minimum de souscription est fixé à 5 millions de francs guinéens. Les titres sont dématérialisés et exonérés d'impôts et taxes. Les souscriptions peuvent être effectuées auprès des banques, y compris par des personnes ne disposant pas de compte bancaire.

Le capital sera remboursé par cinquième chaque année, tandis que les intérêts seront

calculés sur le capital restant dû.

Chef de file et arrangeur de l'opération, Guy Laurent-Fondjo affiche une ambition qui dépasse largement l'objectif fixé par l'État. Il a rappelé que l'émission obligataire de l'année précédente avait permis de mobiliser 1 800 milliards de francs guinéens, contre un objectif initial de 1 500 milliards.

« Nous réfléchissons plutôt à la manière de doubler ces 2 500 milliards. C'est notre objectif », a-t-il déclaré.

Cette ambition demeure toutefois distincte des montants effectivement collectés à ce stade de l'opération.

À travers cet emprunt obligataire, le gouvernement entend mobiliser davantage l'épargne disponible en Guinée afin d'accompagner le financement des projets publics, tout en favorisant une participation accrue des entreprises et des particuliers au marché financier national.

Naby Moussa Soumah

USAGE DU NUMÉRIQUE

L'ANSUTEN lance la 4e Edition du programme R-CUN

Le 7 octobre dernier, le ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation, à travers l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), a lancé la 4e édition du Programme de Renforcement des Capacités à l'Usage du Numérique (R-CUN)...

Plusieurs personnalités étaient présentes à cette cérémonie de lancement, notamment le Secrétaire général du ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation (MCENI), Souleymane Thianguel Bah, l'ancienne ministre Rose Pola Pricemou, conseillère chargée des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle à la Présidence de la République, la Cheffe de Cabinet, Adèle Camara, le Directeur général de l'ANSUTEN, le représentant de Huawei en Guinée, ainsi que la directrice adjointe de la société Orange Guinée.

Dans son discours de bienvenue, le DG de l'ANSUTEN, Gaoussou Sougoulé, a déclaré que la quatrième édition du programme de renforcement de capacités à l'usage du numérique incarne une ambition commune. Il s'agit de « faire du numérique un levier puissant d'inclusion, de développement et de création d'opportunités pour chaque Guinéenne et chaque Guinéen ».

Selon lui, depuis le lancement de ces programmes de formation en 2022, le HUB numérique s'est imposé comme

l'un des piliers majeurs de l'ANSUTEN dans la lutte contre la fracture numérique.

Dressant le bilan du R-CUN, le DG de l'ANSUTEN a affirmé : « À travers les différentes éditions et les actions menées au sein du HUB numérique, le bilan parle de lui-même : plus de 3 200 bénéficiaires formés, dont environ 40 % de femmes ; 80 certifications professionnelles délivrées dans le secteur des TIC ; et près de 2 000 kits informatiques mobilisés et distribués. Ces résultats sont une fierté, mais ils nous imposent aussi des exigences. Former ne suffit plus. Il faut désormais former sur mesure, en adéquation directe avec les besoins réels de notre marché. C'est tout le sens du R-CUN 4. »

Il a enfin souligné qu'en « mai 2026, l'institut a réuni l'ensemble des forces de notre écosystème : opérateurs, fournisseurs d'accès Internet et établissements de formation. »

Fanta Camara, bénéficiaire de la troisième édition, a indiqué que le programme R-CUN leur avait donné l'opportunité



d'en apprendre davantage sur le marketing digital, le développement web, l'entrepreneuriat, le pitch et bien d'autres aspects.

« Cela nous a permis de mieux comprendre la richesse de l'univers numérique. Nous avons eu l'occasion d'explorer nos compétences et nos différentes possibilités », a-t-elle

déclaré.

De son côté, le Secrétaire général et ministre par intérim du ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation, Souleymane Thianguel Bah, a remercié le président de la République, Mamadi Doumbouya, pour ses efforts constants en faveur de la digitalisation et du numérique en

Guinée, avant d'insister sur la qualification des ressources humaines pour répondre aux défis qui touchent le paysage numérique guinéen.

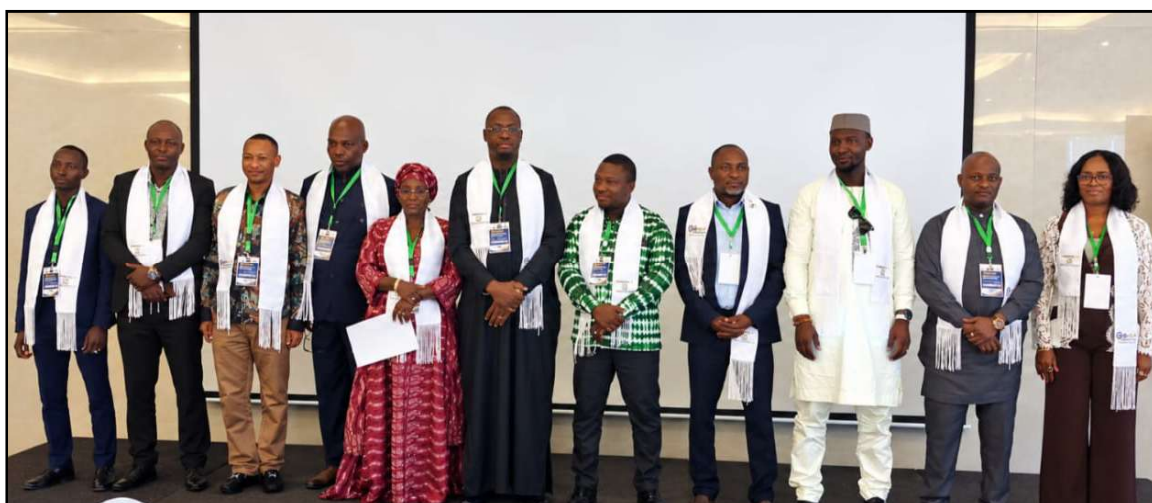
En conclusion, le Secrétaire général a rappelé que la 4e édition du programme R-CUN ambitionne de toucher plus de 2 000 bénéficiaires directs.

Sylla Ibrahima Kalil

MEDIA

Amadou Tham Camara porté à la présidence de la FEPAP-GUI

Le 8 octobre, la Fédération Patronale des Associations de Presse de Guinée (FEPAP-GUI) a été officiellement créée jeudi à Conakry à l'issue d'une assemblée générale constitutive organisée sous la facilitation de la Confédération générale des entreprises de Guinée (CGE-GUI). À l'issue du scrutin, Amadou Tham Camara, président de l'Association guinéenne de la presse en ligne (AGUIPEL), a été élu président de la nouvelle organisation.



Dans son allocution, le nouveau dirigeant a affirmé que la FEPAP-GUI ambitionne de faire de la presse guinéenne « une force économique et professionnelle », estimant que la liberté de la presse ne peut être durable sans des entreprises médiatiques économiquement viables, juridiquement protégées et professionnellement solides.

La fédération entend notamment défendre un environnement fiscal et économique adapté aux réalités des médias, promouvoir une meilleure transparence dans l'attribution de la publicité institutionnelle, faciliter l'accès aux financements et renforcer la protection des contenus journalistiques.

Face aux défis liés à la trans-

formation numérique, à l'intelligence artificielle et à l'évolution du marché publicitaire, la FEPAP-GUI prévoit également la création d'un Observatoire économique des médias chargé de collecter et d'analyser les données du secteur.

Le nouveau président a par ailleurs annoncé que la signature de la convention collective de la presse figurait parmi

les priorités immédiates de la fédération. Il a également plaidé pour une meilleure intégration des médias de l'intérieur du pays dans les politiques de développement du secteur.

« Notre mandat ne sera pas celui des discours, il sera celui des résultats », a déclaré Amadou Tham Camara, appelant à un partenariat fondé sur le dialogue, la responsa-

bilité et la confiance entre les entreprises de presse et les pouvoirs publics.

Avec la création de la FEPAP-GUI, les acteurs de la presse guinéenne espèrent ouvrir une nouvelle étape marquée par la professionnalisation, la structuration du secteur et le renforcement de sa viabilité économique.

Naby Moussa Soumah

JUSTICE

La création de trois nouvelles juridictions d'appel annoncée à Kankan

En tournée à l'intérieur du pays, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Ibrahima Sory Il Tounkara, a annoncé, vendredi à Kankan, une réforme majeure de la carte judiciaire guinéenne. Celle-ci prévoit la création prochaine de trois nouvelles juridictions d'appel destinées à rapprocher la justice des citoyens et à améliorer l'accès aux services judiciaires.

Rapprocher la justice des justiciables

À l'issue d'une série de rencontres avec les acteurs de la chaîne pénale et les responsables de la Cour d'appel de Kankan, le ministre a souligné la volonté des autorités de désenclaver l'accès à la justice sur l'ensemble du territoire national.

Actuellement, le ressort de la Cour d'appel de Kankan couvre à la fois la Haute-Guinée et la Guinée forestière. Une situation qui contraint de nombreux justiciables vivant dans des localités éloignées, notamment à Yomou, à parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour faire valoir leurs droits devant la juridiction d'appel.

« Il y a des justiciables qui abandonnent la procédure faute de moyens. Un justi-



ciable de Yomou, par exemple, qui relève appel devant la Cour d'appel de Kankan : vous voyez la distance et vous voyez les moyens », a regretté le ministre.

Au-delà des frais de transport, ces déplacements engendrent également des coûts importants liés à l'hébergement et à la restauration dans des villes où les concernés ne disposent souvent ni de rési-

dence ni de soutien familial.

Trois nouvelles juridictions prévues

Pour répondre à ces difficultés, le ministère de la Justice envisage la création d'une

Cour d'appel à N'Zérékoré, destinée à desservir la Guinée forestière. A cela s'ajoute une Cour d'appel à Labé, afin de renforcer le maillage judiciaire dans la région. Sans oublier une nouvelle juridiction au sein du Tribunal de commerce, dans le but de dynamiser le traitement du contentieux des affaires.

Selon le ministre, cette restructuration permettra de réduire considérablement les coûts liés aux déplacements des justiciables, de limiter les abandons de procédures pour des raisons financières et de faciliter l'exercice des voies de recours.

Cette réforme s'inscrit dans une dynamique de modernisation du système judiciaire guinéen et de rapprochement de la justice des populations.

Naby Camara



N° 2858 /MSHP/CAB/2026

Conakry, le...05 OCT 2026

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE L'EQUIPE DU PERSONNEL CLE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

Date début : 06/10/2026 – Date limite : 06/11/2026

I. Le Gouvernement de la République de Guinée ci-après dénommé « le Bénéficiaire » a reçu un financement de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) sous la forme d'Accord de Prêt, en vue de financer une partie du coût du Projet de Construction et d'Equipement d'un Hôpital Régional au Chef-lieu de la Région Administrative de Siguiri.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), Maître d'Ouvrage du Projet ci-après dénommée « le Client » envisage, dans le cadre de la réalisation du projet, de procéder au recrutement en toute urgence, l'équipe du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui comprend quatre (4) membres :

1.1 Le Coordonnateur ;

1.2 Le personnel d'appui qui est composé de trois (3) membres dont :

- Un (1) responsable de passation des marchés ;
- Un (1) responsable administratif et financier ;
- Un (1) responsable de suivi-évaluation

Pour mener à bien le projet dont les composantes sont indiquées ci-dessous, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) veut s'assurer le concours de l'expertise d'un personnel clé disposant de compétences requises notamment dans les domaines de la réalisation d'infrastructures de santé, de la connaissance des procédures de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

COMPOSANTE 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux et Assistance à

la Maîtrise d'Ouvrage.

COMPOSANTE 2 : Réalisation des travaux et acquisition des équipements

COMPOSANTE 3 : Appui institutionnel, renforcement de capacités et gestion

du projet.

COMPOSANTE 4 : Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

COMPOSANTE 5 : Audit technique, financier et environnemental du projet

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Pour accomplir sa mission, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Projet est chargée d'assurer la coordination technique, administrative, financière, environnementale et sociale du projet, avec l'appui d'une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) réalisée par l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP).

Attendu que la mise en œuvre du projet repose sur un mécanisme EPC (Engineering-Procurement-Construction), permettant une intégration des études d'exécution, des travaux, de la fourniture des équipements, de leur mise en service et du transfert de compétences, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sera spécifiquement chargée:

- de la coordination générale de l'exécution du projet ;
- du suivi de l'exécution du contrat EPC ;

- de la gestion administrative, financière et comptable du projet ;
- de la passation des marchés et du suivi contractuel ;
- de la mise en place du système de suivi-évaluation et l'organisation du suivi technique,
- du suivi-évaluation des activités et des indicateurs de performance ;
- du suivi des aspects environnementaux, sociaux, d'hygiène et de sécurité ;
- de la préparation des rapports techniques, financiers et d'avancement de l'exécution physique et financière des travaux, biens et services destinés aux autorités nationales et à la Banque (BIDC) ;
- de la coordination des activités avec les partenaires techniques [(notamment l'entreprise EPC, le cabinet d'ingénierie-conseil spécialisé de supervision qui sera recruté, l'Administration et Contrôle des Grands Projets qui assure les fonctions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO), les services compétents du niveau central et décentralisé ou local du MSHP)] et le Comité de Pilotage (COPIL) qui sera mis en place ;
- d'assurer l'interface entre les différentes parties prenantes du projet, y compris les autorités et communautés locales, les partenaires techniques et la BIDC, afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse et efficace du projet ;
- D'élaborer les plans de mise en œuvre (PMO) et/ou plans de travail et le budget annuel du projet (contrepartie nationale et FINEX) ;
- d'assurer la revue des études techniques d'exécution, des études environnementales et sociales ;
- d'assurer la préparation des demandes de décaissements (contrepartie nationale et FINEX) ;
- de soumettre à la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) pour avis de Non-Objection, les dossiers de consultation des prestataires de services (demande de propositions pour services de consultants incluant les termes de référence (TDR) pour audit financier, études, contrôle et supervision des travaux d'infrastructures et d'équipements de l'hôpital ;
- D'organiser les réunions techniques pour l'examen et la validation avant soumission au BIDC pour avis de Non-Objection, les dossiers d'études techniques/architecturales et d'Appel d'offres pour travaux et équipements élaborés par les prestataires de services ou bureaux d'études pour travaux de génie civil et fournitures d'équipement [état des lieux, Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD), Dossier d'Appel d'Offres (DAO)] ;
- De participer à l'évaluation d'offres de soumissionnaires pour : i) les travaux de génie civil ; ii) l'acquisition de biens et services ;
- De participer aux missions de négociations, de supervision et de contrôle de la qualité technique des travaux d'infrastructures et d'équipements ;
- D'examiner et de valider avant leurs mises en paiement, les états

financiers et les factures des prestataires de services, des entreprises de travaux de génie civil et fournisseurs d'équipement ;

- De procéder à l'analyse et à la synthèse des rapports d'activités relatifs à l'exécution des contrats de services et/ou de consultants ou bureaux d'études;
- Participer aux réceptions provisoire et définitive des travaux d'infrastructures et d'équipements ;
- D'assurer le suivi technique et financier (gestion et mise en œuvre) des contrats de consultants, des marchés de travaux et de fournitures de biens ;
- D'élaborer en collaboration avec l'AMO, EPC + Finance, le rapport d'achèvement du projet.

III. DESCRIPTION DE POSTES

3.1 COORDONNATEUR DU PROJET

3.1.1 Lien hiérarchique :

Le Coordonnateur du Projet est placé sous l'autorité et la supervision du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ou son représentant. Il s'assure que le Projet est correctement mis en œuvre dans le respect des délais requis et selon les standards d'efficacité et d'efficience et ce, en étroite collaboration avec tous les membres de l'Unité de Gestion du Projet et de l'équipe d'EPC (Engineering–Procurement–Construction). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.1.2 Responsabilités générales

Le/la Coordinateur (trice) est chargé(e) de :

- Appuyer la bonne exécution des activités du projet dans toutes ses composantes en lien étroit avec le personnel d'appui ;
- Assurer la coordination opérationnelle du projet avec les différents intervenants (administration, BIDC, prestataires de services, entreprises, fournisseurs, etc.) ;
- Veiller à la cohérence et à la qualité des prestations techniques, administratives et financières de l'UGP ;
- Veiller au respect des principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte de l'état d'avancement du projet au Ministre de la Santé ou à son représentant désigné le cas échéant.

3.1.3 Missions spécifiques

- Conduire la planification et la mise en œuvre des activités du projet.
- Élaborer les plans de travail annuels (PTA) et assurer leur exécution en lien avec les partenaires de mise en œuvre ;
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des activités des quatre (4) composantes du projet
- Coordonner les relations avec les parties prenantes techniques, institutionnelles et de financement du projet ;
- Assurer le cas échéant, le secrétariat technique du comité de pilotage du projet (COPIL), notamment la préparation des sessions, la rédaction des comptes rendus, et le suivi des recommandations;
- Superviser la production des rapports techniques et financiers (annuels, semestriels) à transmettre au BIDC, conformément aux obligations de l'Accord de Prêt ;
- Veiller au respect des engagements de redevabilité financière, y compris en matière de passation des marchés, ordonnancement des dépenses et justification des fonds de la contrepartie nationale et du FINEX, selon les règles et procédures en vigueur ;
- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation, y compris la collecte et l'analyse des indicateurs, en coordination avec les intervenants concernés.

3.1.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en santé publique, ad-

ministration hospitalière, ingénierie, gestion des investissements, ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;

- Solides compétences en gestion de projets complexes d'infrastructures sanitaires, avec une expérience confirmée en coordination multi-acteurs ;
- Excellente connaissance du fonctionnement des projets sur financement extérieur par les principaux bailleurs d'aide au développement ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de quinze (15) ans dans le domaine de l'administration des services de santé ou de l'ingénierie sanitaire et de gestion des investissements publics dans le secteur de la santé ;
- Expérience confirmée dans la gestion ou la coordination de projets de santé financés par des bailleurs internationaux, notamment de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ou des principales institutions de financement des projets publics (IDA, BAD, UE, AFD, KfW, FSD, BIsD, FAAD, BADEA, etc...) sera un atout ;
- Expérience dans la préparation de dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour études, supervision et contrôle de travaux/fournitures d'équipements medicotechniques et autres acquisitions diverses dans le secteur de la santé en tant que responsable ou point focal ou assistant à la passation des marchés sera un atout ;

3.2 RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES

3.2.1 Lien hiérarchique :

Le Responsable de la Passation des Marchés (RPM) est placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.2.2 Responsabilités générales

Le/la Responsable de la Passation des marchés est chargé(e) de :

- Assurer et superviser tout le processus de planification et de passation des marchés pour le compte du projet, en collaboration avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur de l'état d'avancement du processus de passation des marchés.

3.2.3 Missions spécifiques

- Préparer et mettre à jour le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- Elaborer et aider à la publication de l'avis général de passation des marchés, les avis de pré qualification des fournisseurs d'équipements si requis et les avis spécifiques d'Appel d'Offres ;
- Assurer le suivi au près des services compétents de l'administration, les approbations des dossiers d'Appel d'Offres et des documents contractuels ;
- Élaborer les demandes de propositions et les termes de référence (TDR) pour : i) audit financier ; ii) études, contrôle et supervision des travaux d'infrastructures et d'équipements de l'hôpital ;
- S'assurer que les procédures décrites dans l'Accord de Prêt sont respectées et que les montants cumulés à chaque rubrique ou ligne budgétaire ne dépassent pas les plafonds alloués.
- Assurer le contrôle de qualité des documents de passation des marchés ;
- Tenir à jour la plateforme électronique d'échanges en passation

de marchés en vue de rendre disponibles les informations nécessaires à la prise de décision par les autorités compétentes;

- Participer à la planification et à la mise en œuvre des activités du projet.
- Contribuer à l'élaboration des plans de mise en œuvre (PMO) et/ou plans de travail et du budget annuel du projet ;
- Assister le responsable de la gestion financière et comptable à l'élaboration des prévisions des décaissements annuels et pluriannuels;
- Mettre en place des outils de gestion et de suivi des marchés ;
- Superviser l'exécution des contrats de prestations de service, des marchés de travaux et de fournitures ;
- Élaborer des rapports périodiques trimestriels et un rapport annuel sur la passation des marchés ;
- Préparer et appuyer les missions d'Audit et de Supervision en ce qui concerne les aspects de la passation de marché.

3.2.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en Ingénierie, Droit des Affaires, Economie, Comptabilité, Gestion des investissements, Sciences Sociales ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Solides compétences en passation de marchés de projets complexes d'infrastructures sanitaires ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise des logiciels des marchés (Tom marché, etc.) et l'utilisation de l'internet ainsi que d'autres outils de communication.

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de douze (12) ans dans le domaine de la passation des marchés des projets/programmes incluant des composantes infrastructures, équipements et services de consultants dans le secteur de la santé notamment ;
- Expérience professionnelle spécifique minimale d'au moins Six (6) ans dans la mise en œuvre des activités de passation des marchés des projets de santé sur financement extérieur notamment de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ou des principales institutions de financement des projets publics (IDA, BAD, UE, AFD, KfW, FSD, BIsD, FAAD, BADEA, etc...) sera un atout ;
- Expérience avérée dans la préparation de dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour études, supervision et contrôle de travaux/fournitures d'équipements medicotechniques et autres acquisitions diverses dans le secteur de la santé en tant que responsable ou point focal ou assistant à la passation des marchés sera un atout ;
- Connaissances approfondies des règles et procédures de passation de marchés aussi bien au niveau national qu'au niveau des principaux bailleurs de fonds (FSD, BIsD, BADEA, IDA, BAD, UE, AFD, KfW, etc.).

3.3 RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

3.3.1 Lien hiérarchique :

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) est placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMO). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.3.2 Responsabilités générales

Le/la Responsable Administratif et Financier est chargé(e) de :

- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet selon les règles et procédures nationales et du bailleur (Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ou des principales institutions de financement des pro-

jets publics (IDA, BAD, UE, AFD, KfW, FSD, BIsD, FAAD, BADEA, etc...) sera un atout ;

- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur des taux d'exécution financière du budget de la contrepartie nationale et du FINEX.

3.3.3 Missions spécifiques

- Assister le coordonnateur dans la préparation et l'exécution du budget ;
- Assister le Coordonnateur dans le suivi de la mobilisation des ressources de la contrepartie nationale ;
- Élaborer les prévisions de décaissements annuels et pluriannuels ;
- Gérer le Budget de la contrepartie nationale du projet selon les termes de son contrat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) ;
- Analyser les demandes de paiement en fonction des activités planifiées ;
- Élaborer et analyser les rapports de performance financière et procéder à l'analyse périodique des écarts et à la correction des changements ;
- Préparer et/ou remplir les formulaires des demandes de paiement (FINEX et Contrepartie Nationale) ;
- Préparer et suivre les demandes d'exonération fiscale (impôts et droits de douane) ;
- Faire le suivi des dépenses sur le FINEX (BIDC) et sur la contrepartie nationale (BND) et faire les rapprochements bancaires ;
- Etablir les rapports financiers pour le MSHP et le bailleur de fonds (BIDC);
- Assurer la préparation des réunions techniques de coordination ;
- Superviser l'entretien des équipements, des locaux et des moyens logistiques de l'UGP ;
- Faciliter les missions d'audit financier.

3.3.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en Finances Publiques, Comptabilité, Audit, Gestion des investissements ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Bonnes connaissances de la pratique de gestion administrative et financière de projets d'infrastructures sanitaires ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise de logiciels comptables de gestion de projet et bureautiques (notamment Tompro, Sari, etc.) de l'internet ainsi que d'autres outils de communication.

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de douze (12) ans dans le domaine de la gestion administrative et financière des projets/programmes incluant des composantes infrastructures, équipements et services de consultants dans le secteur de la santé notamment ;
- Expérience professionnelle spécifique minimale d'au moins Six (6) ans dans la gestion financière de projets de santé sur financement extérieur notamment de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ou des principales institutions de financement des projets publics (IDA, BAD, UE, AFD, KfW, FSD, BIsD, FAAD, BADEA, etc...) sera un atout ;
- Bonnes connaissances des règles et procédures de gestion financière et comptable aussi bien au niveau national qu'au niveau des principaux bailleurs de fonds (IDA, BAD, UE, FSD, BIsD, AFD, KfW, etc.) ;

- Bonne maîtrise des outils de suivi budgétaire et de reporting financier.

3.4 RESPONSABLE DE SUIVI-EVALUATION

3.4.1 Lien hiérarchique :

Le Responsable suivi-évaluation (RSE) est placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.4.2 Responsabilités générales

Le/la Responsable de suivi-évaluation est chargé(e) de :

- Apporter une assistance technique à la Coordination dans la supervision et le déroulement des activités de suivi-évaluation du projet.
- Élaborer et actualiser les outils et indicateurs de suivi-évaluation en lien avec le cadre logique du projet ;
- Mettre en place un plan de suivi-évaluation et un outil informatisé de gestion du patrimoine et de la maintenance ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur de l'état d'avancement du processus de passation des marchés.

3.4.3 Missions spécifiques

- Suivre le processus de passation des marchés liés aux infrastructures, équipements, logistique et maintenance ;
- Veiller au respect du chronogramme d'exécution des prestations de services, des travaux et acquisitions de biens ;
- Participer aux évaluations internes en cours et post-projet ;
- Assurer la régularité et l'exploitation des rapports techniques des partenaires ;
- Préparer les drafts de rapports d'activités du projet et les soumettre à la Coordination ;
- Contribuer à la préparation du Plan d'action opérationnel (PAO) annuel du projet et assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- Veiller en collaboration avec le service financier, au rapprochement entre l'exécution des activités et le taux de décaissement du projet ;
- Analyser, au moins trimestriellement, le niveau de performance atteint dans la mise en œuvre de chacune des composantes du projet et évaluer les résultats atteints par rapport à la programmation des indicateurs de performance consignés dans le plan de travail et/ou de mise en œuvre annuel (PTA/PMO) du Projet ;
- Organiser les évaluations techniques des actions et capitaliser les leçons apprises ;
- Rédiger des synthèses trimestrielles sur le niveau de performance du Projet ;
- Préparer et assister aux missions de supervision des activités du projet ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions d'évaluation technique, de l'organisme d'exécution (MSHP) et des partenaires du Projet (BIDC, ACGP, COPIL) ;
- Contribuer à l'élaboration du rapport d'achèvement du projet ;

3.4.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en planification, administration des services de santé, santé publique, gestion des investissements, ingénierie, statistique, économie ou tout autre domaine pertinent pour le projet ; ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Connaissance des logiciels de saisie, d'analyses, de gestion de base de données et de logiciels usuels, de l'internet ainsi que d'autres outils de communication ;
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral).

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de douze (12)

ans dans le domaine de la mise en œuvre des projets/programmes incluant des composantes infrastructures, équipements et services de consultants dans le secteur de la santé notamment ;

- Expérience professionnelle spécifique minimale d'au moins Cinq (5) ans dans la gestion des projets de santé, en suivi-évaluation sur financement extérieur notamment de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ou des principales institutions d'aide au développement (IDA, BAD, UE, AFD, KfW, FSD, BIsD, FAAD, BADEA, etc...) sera un atout ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées en langue française.

IV. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Les candidats seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel, conformément aux procédures en vigueur.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'Organisme d'Exécution du Projet (OEP) qui est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions prévues à l'article 68 (Statuts des agents publics) du DECRET D/2024/0176/PRG/SGG du 13 Octobre 2024.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn et le vendredi de 9H00 mn à 13H00 mn GMT au Bureau de la Division Passation des Marchés Publics sis au 2ème étage à gauche du siège du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Quartier Almamy - Commune de Kaloum - Email : traore.fantamady@yahoo.fr.

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1) Qualifications d'ordre générales (Diplôme, formation et expériences générales) :

Notées 35/100 points

A noter que l'absence de Diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur, disqualifie la candidature.

2) Expériences spécifiques pertinentes pour la mission (missions similaires) :

Notées 60/100 points

3) Connaissance des logiciels informatiques, comptables et bureautiques sollicités (notamment Excel et Word): Noté 5/100 points

TOTAL GENERAL : 100/100 points

V. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

a) Lieu de la mission : Conakry et Siguiri (base UGP et site d'implantation de l'hôpital à construire et à équiper) au chef-lieu la Région Administrative de Siguiri.

b) Durée de la mission : la durée des prestations des candidats sera égale à la durée de réalisation du projet estimée à trente-deux (32) mois avec des évaluations de la performance au terme des six (6) premiers mois puis chaque année. Les performances seront évaluées sur la base d'un contrat de performance établi conformément aux missions et principales tâches avec indication des résultats fixés. La reconduction du contrat se fera sur la base d'une performance annuelle satisfaisante, de la nécessité de service, de la disponibilité de ressources financières et pour une période maximale n'excédant pas la durée d'exécution du Projet.



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE



N°... 2859 /MSHP/CAB/2026

Conakry, le...05 OCT 2026

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE L'EQUIPE DU PERSONNEL CLE DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Date début : 06/10/2026 – Date limite : 06/11/2026

I. Le Gouvernement de la République de Guinée ci-après dénommé « le Bénéficiaire » a reçu un financement du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) sous la forme d'Accord de Prêt N°18/824 du 09/11/2023 en vue de financer une partie du coût du Projet de Construction et d'Équipement d'un Hôpital de référence pour la Mère et l'Enfant dans la Préfecture de Coyah à Wonkifong.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), l'Organisme d'Exécution du Projet ci-après dénommée « le Client » envisage, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, de procéder au recrutement en toute urgence l'équipe du personnel clé de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMO) qui comprend trois (3) membres :

1.1. Le Coordonnateur ;

1.2 . Le personnel d'appui qui est composé de deux (2) membres dont :

- Un (1) responsable de passation des marchés ;
- Un (1) responsable administratif et financier ;

Pour mener à bien le projet dont les composantes sont indiquées ci-dessous, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) qui est l'Organisme d'Exécution du Projet veut s'assurer le concours de l'expertise d'un personnel clé disposant de compétences requises notamment dans les domaines de la réalisation d'infrastructures de santé, de la connaissance des procédures du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD).

- COMPOSANTE 1 : Travaux de génie civil
- COMPOSANTE 2 : Equipement médical
- COMPOSANTE 3 : Equipement non médical et mobilier hospitalier
- COMPOSANTE 4 : Services de conseil

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Pour accomplir sa mission, l'Unité de Mise en Œuvre (UMO) du Projet est chargée de la coordination et du suivi des activités d'exécution dudit Projet.

Elle est spécifiquement chargée :

- D'élaborer les plans de mise en œuvre (PMO) et/ou plans de travail et le budget annuel du projet ;
- D'élaborer et de soumettre au Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) pour avis de Non-Objection, les dossiers de consultation des prestataires de services (demande de propositions pour services de consultants incluant les termes de référence (TDR) pour audit financier, études, contrôle et supervision des travaux d'infrastructures et d'équipements de l'hôpital ;
- D'élaborer et /ou organiser l'élaboration des dossiers techniques relatifs à la réalisation des travaux d'infrastructures et à l'acquisition des équipements de l'hôpital ;
- De participer à l'examen et à la validation avant soumission au FSD pour avis de Non-Objection, des dossiers d'études techniques/architecturales et d'Appel d'offres pour travaux et équipements élaborés par les prestataires de services ou bureaux d'études pour travaux de génie civil et fournitures d'équipement [état des lieux, Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détaillé (APD), Dos-

sier d'Appel d'Offres (DAO)] ;

- De participer à l'évaluation d'offres de soumissionnaires pour : i) les travaux de génie civil ; ii) l'acquisition de biens et services ;
- De participer aux missions de négociation, de supervision et de contrôle de la qualité technique des travaux d'infrastructures et d'équipements ;
- D'examiner et de valider avant leurs mises en paiement, les états financiers et les factures des prestataires de services, des entreprises de travaux de génie civil et fournisseurs d'équipement ;
- De procéder à l'analyse et à la synthèse des rapports d'activités relatifs à l'exécution des contrats de services et/ou de consultants ou bureaux d'études ;
- De rédiger les rapports trimestriels et annuels des états d'avancement de l'exécution physique et financière des travaux, biens et services du projet ;
- Participer aux réceptions provisoire et définitive des travaux d'infrastructures et d'équipements ;
- D'assurer le suivi technique et financier (gestion et mise en œuvre) des contrats de consultants, des marchés de travaux et de fournitures de biens ;
- D'élaborer en collaboration avec le Bureau d'études qui sera recruté, le rapport d'achèvement du projet.

III. DESCRIPTION DE POSTES

3.1 COORDONNATEUR DU PROJET

3.1.1 Lien hiérarchique :

Le Coordonnateur du Projet est placé sous l'autorité et la supervision du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ou son représentant. Il s'assure que le Projet est correctement mis en œuvre dans le respect des délais requis et selon les standards d'efficacité et d'efficience et ce, en étroite collaboration avec tous les membres de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet. Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.1.2 Responsabilités générales

Le/la Coordinateur (trice) est chargé(e) de :

- Appuyer la bonne exécution des activités du projet dans toutes ses composantes en lien étroit avec le personnel d'appui ;
- Assurer la coordination opérationnelle du projet avec les différents intervenants (administration, Fonds Saoudien pour le Développement, prestataires de services, entreprises, fournisseurs, etc.) ;
- Veiller à la cohérence et à la qualité des prestations techniques, administratives et financières de l'UMO ;
- Veiller au respect des principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte de l'état d'avancement du projet au Ministre de la Santé ou à son représentant désigné le cas échéant.

3.1.3 Missions spécifiques

- Conduire la planification et la mise en œuvre des activités du projet.
- Élaborer les plans de travail annuels (PTA) et assurer leur exécution.

tion en lien avec les partenaires de mise en œuvre ;

- Assurer le suivi technique, administratif et financier des activités des quatre (4) composantes du projet
- Coordonner les relations avec les parties prenantes techniques, institutionnelles et de financement du projet ;
- Superviser la production des rapports techniques et financiers (annuels, semestriels) à transmettre au FSD, conformément aux obligations de l'Accord de Prêt ;
- Veiller au respect des engagements de redevabilité financière, y compris en matière de passation des marchés, ordonnancement des dépenses et justification des fonds de la contrepartie nationale et du FINEX, selon les règles et procédures en vigueur ;
- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation, y compris la collecte et l'analyse des indicateurs, en coordination avec les intervenants concernés.

3.1.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en santé publique, administration hospitalière, ingénierie, gestion des investissements, ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Solides compétences en gestion de projets complexes d'infrastructures sanitaires, avec une expérience confirmée en coordination multi-acteurs ;
- Excellente connaissance du fonctionnement des projets sur financement extérieur par les principaux bailleurs d'aide au développement ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint).

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de quinze (15) ans dans le domaine de l'administration des services de santé ou de l'ingénierie sanitaire et de gestion des investissements publics dans le secteur de la santé ;
- Expérience confirmée dans la gestion ou la coordination de projets financés par des bailleurs internationaux, notamment du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ou d'un pays membre du Groupe de Coordination (GC) des institutions arabes d'aide au développement (FAAD, BADEA, BIsD etc...) sera un atout ;
- Expérience avérée dans la préparation de dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour études, supervision et contrôle de travaux/fournitures d'équipements medicotechniques et autres acquisitions diverses dans le secteur de la santé en tant que responsable ou point focal ou assistant à la passation des marchés sera un atout ;

3.2 RESPONSABLE DE LA PASSATION DES MARCHES

3.2.1 Lien hiérarchique :

Le Responsable de la Passation des Marchés (RPM) est placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMO). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.2.2 Responsabilités générales

Le/la Responsable de la Passation des marchés est chargé(e) de :

- Assurer et superviser tout le processus de planification et de passation des marchés pour le compte du projet, en collaboration avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur de l'état d'avancement du processus de passation des marchés.

3.2.3 Missions spécifiques

- Préparer et mettre à jour le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;

- Elaborer et aider à la publication de l'avis général de passation des marchés, les avis de pré qualification des fournisseurs d'équipements si requis et les avis spécifiques d'Appel d'Offres ;
- Assurer le suivi au près des services compétents de l'administration, les approbations des dossiers d'Appel d'Offres et des documents contractuels ;
- Élaborer les demandes de propositions et les termes de référence (TDR) pour : i) audit financier ; ii) études, contrôle et supervision des travaux d'infrastructures et d'équipements de l'hôpital ;
- S'assurer que les procédures décrites dans l'Accord de Prêt sont respectées et que les montants cumulés à chaque rubrique ou ligne budgétaire ne dépassent pas les plafonds alloués.
- Assurer le contrôle de qualité des documents de passation des marchés ;
- Tenir à jour la plateforme électronique d'échanges en passation de marchés en vue de rendre disponibles les informations nécessaires à la prise de décision par les autorités compétentes ;
- Participer à la planification et à la mise en œuvre des activités du projet.
- Contribuer à l'élaboration des plans de mise en œuvre (PMO) et/ou plans de travail et du budget annuel du projet ;
- Assister le responsable de la gestion financière et comptable à l'élaboration des prévisions des décaissements annuels et pluriannuels ;
- Mettre en place des outils de gestion et de suivi des marchés ;
- Superviser l'exécution des contrats de prestations de service, des marchés de travaux et de fournitures ;
- Élaborer des rapports périodiques trimestriels et un rapport annuel sur la passation des marchés ;
- Préparer et appuyer les missions d'Audit et de Supervision en ce qui concerne les aspects de la passation de marché.

3.2.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en Ingénierie, Droit des Affaires, Economie, Comptabilité, Gestion des investissements, Sciences Sociales ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Solides compétences en passation de marchés de projets complexes d'infrastructures sanitaires ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise des logiciels des marchés (Tom marché, etc.) et l'utilisation de l'internet ainsi que d'autres outils de communication.

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de douze (12) ans dans le domaine de la passation des marchés des projets/programmes incluant des composantes infrastructures, équipements et services de consultants dans le secteur de la santé notamment ;
- Expérience professionnelle spécifique minimale d'au moins Six (6) ans dans la mise en œuvre des activités de passation des marchés des projets de santé sur financement extérieur notamment du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ou d'un pays membre du Groupe de Coordination (GC) des institutions arabes d'aide au développement (FAAD, BADEA, BIsD etc...) sera un atout ;
- Expérience avérée dans la préparation de dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour études, supervision et contrôle de travaux/fournitures d'équipements medicotechniques et autres acquisitions diverses dans le secteur de la santé en tant que responsable ou point focal ou assistant à la passation des marchés sera un atout ;
- Connaissances approfondies des règles et procédures de passation de marchés aussi bien au niveau national qu'au niveau des principaux bailleurs de fonds (FSD, BIsD, BADEA, IDA, BAD, UE, AFD, KfW, etc.).

3.3 RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

3.3.1 Lien hiérarchique :

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) est placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMO). Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité.

3.3.2 Responsabilités générales

Le/la Responsable Administratif et Financier est chargé(e) de :

- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet selon les règles et procédures nationales et du bailleur (Fonds Saoudien pour le Développement).
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité à toutes les étapes du processus de passation des marchés ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur des taux d'exécution financière du budget de la contrepartie nationale et du FINEX.

3.3.3 Missions spécifiques

- Assister le coordonnateur dans la préparation et l'exécution du budget ;
- Assister le Coordonnateur dans le suivi de la mobilisation des ressources de la contrepartie nationale ;
- Élaborer les prévisions de décaissements annuels et pluriannuels ;
- Gérer le Budget de la contrepartie nationale du projet selon les termes de son contrat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) ;
- Analyser les demandes de paiement en fonction des activités planifiées ;
- Élaborer et analyser les rapports de performance financière et procéder à l'analyse périodique des écarts et à la correction des changements ;
- Préparer et/ou remplir les formulaires des demandes de paiement (FINEX et Contrepartie Nationale) ;
- Préparer et suivre les demandes d'exonération fiscale (impôts et droits de douane) ;
- Faire le suivi des dépenses sur le FINEX (FSD) et sur la contrepartie nationale (BND) et faire les rapprochements bancaires ;
- Etablir les rapports financiers pour le MSHP et le bailleur de fonds (FSD) ;
- Assurer la préparation des réunions techniques de coordination ;
- Superviser l'entretien des équipements, des locaux et des moyens logistiques de l'UMO ;
- Faciliter les missions d'audit financier.

3.3.4 Qualifications requises

- Diplôme Universitaire de niveau Bac+5 minimum (DES, DESS, Master ou tout autre diplôme équivalent) en Finances Publiques, Comptabilité, Audit, Gestion des investissements ou tout autre domaine pertinent pour le projet ;
- Bonnes connaissances de la pratique de gestion administrative et financière de projets d'infrastructures sanitaires ;
- Capacités rédactionnelles et analytiques avérées,
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- Maîtrise de logiciels comptables de gestion de projet et bureautiques (notamment Tompro, Sari, etc.) de l'internet ainsi que d'autres outils de communication.

Expériences professionnelles

- Expérience professionnelle générale minimale de douze (12) ans dans le domaine de la gestion administrative et financière des projets/programmes incluant des composantes infrastructures, équipements et services de consultants dans le secteur de la santé notamment ;
- Expérience professionnelle spécifique minimale d'au moins Six

(6) ans dans la gestion financière de projets de santé sur financement extérieur notamment du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ou d'un pays membre du Groupe de Coordination (GC) des institutions arabes d'aide au développement (FAAD, BADEA, BIsD etc...) sera un atout ;

- Bonnes connaissances des règles et procédures de gestion financière et comptable aussi bien au niveau national qu'au niveau des principaux bailleurs de fonds (IDA, BAD, UE, FSD, BIsD, AFD, KfW, etc.) ;
- Bonne maîtrise des outils de suivi budgétaire et de reporting financier.

IV. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Les candidats seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel, conformément aux procédures en vigueur.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'Organisme d'Exécution du Projet (OEP) qui est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions prévues à l'article 68 (Statuts des agents publics) du DECRET D/2024/0176/PRG/SGG du 13 Octobre 2024.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn et le vendredi de 9H00 mn à 13H00 mn GMT au Bureau de la Division Passation des Marchés Publics sis au 2ème étage à gauche du siège du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Quartier Almamy - Commune de Kaloum - Email : traore.fantamady@yahoo.fr.

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1) Qualifications d'ordre générales (Diplôme, formation et expériences générales) :

Notées 35/100 points

A noter que l'absence de Diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur, disqualifie la candidature.

2) Expériences spécifiques pertinentes pour la mission (missions similaires) :

Notées 60/100 points

3) Connaissance des logiciels informatiques, comptables et bureautiques sollicités

4) Notée 5/100 points

TOTAL GENERAL : 100/100 points

V. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

a) Lieu de la mission : Conakry et Wonkifong (base UMO et site d'implantation de l'hôpital à construire et à équiper) dans la Préfecture de Coyah.

b) Durée de la mission : la durée des prestations des candidats sera égale à la durée de réalisation du projet estimée à trois (3) ans avec des évaluations de la performance au terme des six (6) premiers mois puis chaque année. Les performances seront évaluées sur la base d'un contrat de performance établi conformément aux missions et principales tâches avec indication des résultats fixés. La reconduction du contrat se fera sur la base d'une performance annuelle satisfaisante, de la nécessité de service, de la disponibilité de ressources financières et pour une période maximale n'excédant pas la durée d'exécution du Projet.



ÉLEVAGE

Le président de la FINABEV appelle à l'union des acteurs de la filière bétail-viande

La Fédération nationale interprofessionnelle bétail-viande de Guinée (FINABEV) a tenu, mercredi 7 octobre à Conakry, son Assemblée générale constitutive. Venus des différentes régions du pays, les professionnels du secteur ont échangé sur plusieurs questions d'intérêt majeur concernant l'organisation et le développement de la filière bétail-viande en Guinée.



La cérémonie a été présidée par le chef de cabinet du ministère de l'Élevage, Mohammar Sanfan Cissé, en présence de députés, de maires, de représentants régionaux ainsi que de nombreux acteurs de la filière.

À cette occasion, le maire de la commune de Matoto, Moussa Diallo, s'est félicité de la tenue de cette rencontre dans sa juridiction. Selon lui, l'initiative visant à rassembler les professionnels autour d'une même vision constitue un levier important pour le développement du secteur de l'élevage.

Les représentants de la Chambre nationale d'agriculture ainsi que plusieurs députés ont, à leur tour, salué l'organisation de cette assemblée, qu'ils considèrent comme un tournant majeur pour la structuration d'un secteur à fort potentiel économique et créateur d'emplois. Ils ont souligné l'importance stratégique de la filière pour l'économie nationale et la nécessité de renforcer son cadre institutionnel.

Prenant la parole, l'expert en élevage Mikael Camara est revenu sur le processus ayant conduit à la création de la fédération.

« Avant la tenue de cette assemblée générale, un état des lieux a été réalisé dans l'ensemble du pays. Cette démarche nous a permis de recueillir les préoccupations et les attentes des professionnels du secteur », a-t-il expliqué.

Selon lui, ce travail préparatoire a favorisé la mise en place des interprofessions régionales à travers des consultations à la base. Il a également permis la formalisation du cadre juridique interprofessionnel et le renforcement de l'unicité

de la filière bétail-viande.

« Toutes ces étapes nous ont conduits à la tenue de cette assemblée générale constitutive », a conclu l'expert.

Dans son intervention, le président de la FINABEV, Hassane Bah, a lancé un appel à l'unité de l'ensemble des acteurs de la filière.

« Il est temps de construire une organisation digne de ce nom, capable de répondre aux attentes des acteurs du secteur », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la filière bétail-viande occupe une place importante dans l'économie nationale et qu'elle mérite une meilleure organisation afin de faire face aux nombreux défis qui freinent son développement.

« Notre ambition est de créer un véritable cadre de concertation et d'établir une plateforme permanente de dialogue afin de trouver ensemble des solutions durables aux difficultés du secteur », a-t-il affirmé.

Le président de la FINABEV a également indiqué qu'en 2025, le cheptel guinéen de bovins, ovins et caprins était estimé à 16 683 053 têtes, pour une production d'environ 156 757 tonnes de viande, selon les données de la Politique nationale de développement agricole.

Pour lui, ces chiffres témoignent du potentiel considérable de la filière, mais également de sa faible productivité, due à plusieurs contraintes structurelles.

Parmi les priorités de la fédération figurent notamment l'amélioration de la productivité ; le développement de la commercialisation ; le renforcement des infrastructures ;

une meilleure connaissance statistique du secteur ; le renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers.

Selon Hassane Bah, la réussite de la fédération dépendra de la capacité de ses membres à travailler ensemble, à respecter les textes réglementaires et à privilégier l'intérêt collectif.

« Nous devons apprendre à respecter nos différences, à privilégier le dialogue et à placer

l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers », a-t-il insisté.

Il a également rappelé que cette assemblée générale devait permettre d'adopter les textes fondamentaux de l'organisation et de définir les grandes orientations stratégiques de la FINABEV.

« Organiser, professionnaliser, représenter, défendre et développer la filière seront les principaux axes de notre feuille de route », a-t-il souligné.

Représentant le ministre de l'Élevage, Alpha Bacar Barry, le chef de cabinet Mohammar Sanfan Cissé a réaffirmé l'engagement des autorités à soutenir le développement du secteur.

Il a notamment salué la volonté du gouvernement de faire de l'élevage un véritable levier de croissance économique et de création de richesse.

« L'État restera à vos côtés pour accompagner cette dynamique. Nous sommes convaincus que l'organisation et la structuration de cette filière permettront d'obtenir de meilleurs résultats et de renforcer la contribution du secteur privé au développement économique national », a-t-il déclaré.

La tenue de cette Assemblée générale constitutive marque ainsi une étape importante dans le processus de structuration de la filière bétail-viande en Guinée, avec l'ambition de fédérer les acteurs autour d'une vision commune de développement et de modernisation du secteur.

Naby Moussa Soumah

OCTOBRE ROSE

« Décelé à temps, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10 », rappelle le Dr Mandjouf Mauro Sidibé

À l'occasion de la campagne Octobre Rose, consacrée à la sensibilisation et au dépistage du cancer du sein, le Dr Mandjouf Mauro Sidibé, médecin gynécologue-obstétricien en République de Guinée, fait le point sur les facteurs de risque, la prévention et les avancées thérapeutiques de cette pathologie.

Comme d'autres affections oncologiques, le cancer du sein se caractérise par la multiplication anarchique et incontrôlée de cellules malignes au sein du tissu mammaire. Un fléau majeur, mais face auquel les spécialistes se veulent rassurants : décelé à un stade précoce, ce cancer guérit dans 9 cas sur 10. D'où l'importance capitale des campagnes de sensibilisation et de dépistage ciblant en priorité les femmes de 50 à 74 ans.

Facteurs de risque : la part du modifiable et de l'inévitable. D'emblée, le Dr Sidibé distingue deux catégories majeures de facteurs de risque :

Les facteurs non modifiables :

- Le sexe : 99 % des cancers du sein touchent les femmes, les cas masculins restant très rares.
- L'âge : Le risque augmente considérablement après 50 ans.
- Les antécédents familiaux et génétiques : La présence d'un cancer du sein chez une parente du premier degré (mère ou fille) accroît fortement le risque. De plus, certaines mutations génétiques héréditaires exposent même des femmes très jeunes.

- L'histoire hormonale et reproductive : Des règles précoces (avant 12 ans), une ménopause tardive (après 55 ans), une première grossesse tardive (au-delà de 30 ans) ou l'absence d'allaitement constituent également des facteurs inhérents sur lesquels on ne peut agir.

Les facteurs modifiables :

- L'utilisation prolongée de certains traitements hormonaux ou contraceptifs.
- Le mode de vie : la consommation d'alcool, le tabagisme, la sédentarité (manque d'activité physique) et une alimentation déséquilibrée, trop riche en graisses et pauvre en fruits et légumes.
- L'exposition aux radiations ionisantes.

« Si le dépistage régulier est préconisé entre 50 et 74 ans, la présence de facteurs de risque élevés impose une surveillance accrue dès l'âge de 30 ans », conseille le praticien.

Un parcours de soin pluridisciplinaire

Évoquant la prise en charge médicale aux différents stades de la maladie, le spécialiste souligne la diversité des armes thérapeutiques



disponibles :

- La chirurgie : Elle vise à retirer la tumeur (tumorectomie) ou, dans les cas plus avancés, le sein lui-même (mastectomie). Elle s'accompagne souvent d'un curage axillaire pour vérifier si les ganglions de l'aisselle ont été atteints.

- Les traitements complémentaires : La radiothérapie, la chimiothérapie ou encore l'hormonothérapie (lorsque le cancer présente une sensibilité hormonale).

« La prise en charge du cancer du sein est strictement pluridisciplinaire. Elle réunit chirurgiens, oncologues médicaux et radiothérapeutes afin de proposer un protocole sur mesure et équilibré à chaque patiente », explique le Dr Sidibé.

L'espoir guidé par la recherche et l'information

Pour le praticien, la sensibilisation demeure la mesure phare pour inciter les femmes à observer leur corps et à réaliser des examens réguliers. Par ailleurs, la recherche scientifique ne cesse de progresser : la médecine ciblée s'attaque aujourd'hui aux anomalies moléculaires spécifiques des cellules cancéreuses, et l'espoir d'un vaccin ou d'immunothérapies encore plus efficaces se profile pour les années à venir.

En conclusion, le Dr Mandjouf Mauro Sidibé tient à porter un message d'espoir et de combat : « Le cancer du sein n'est pas une fatalité. C'est une maladie comme une autre qu'il faut affronter et vaincre. Aujourd'hui, grâce au dépistage précoce et aux avancées de la médecine, de très nombreuses femmes guérissent et survivent. »

Arafan Condé

DE L'OMVS AU GOUVERNEMENT MAURITANIEN

Un nouveau défi pour Mohamed Ould Abdel Vetah

À la faveur de la formation du nouveau gouvernement de la République islamique de Mauritanie, dirigé par le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Mokhtar Ould Diay, Mohamed Ould Abdel Vetah, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), a été nommé, ce samedi 10 octobre 2026, Ministre de l'Énergie et du Pétrole. Cette nomination marque le retour de cet ingénieur et technocrate mauritanien à un poste ministériel qu'il a déjà occupé par le passé.

Alors que son mandat à la tête du Haut-Commissariat de l'OMVS arrive à échéance le 4 novembre 2026, Mohamed Ould Abdel Vetah s'apprête ainsi à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière. En sa qualité de ministre chargé de la tutelle de l'OMVS pour la Mauritanie, il devrait également assurer, dans les prochaines semaines et conformément au principe de présidence tournante de l'organisation, la présidence du Conseil des ministres de l'OMVS, qui reviendra à la République islamique de Mauritanie à l'issue du mandat de la République de Guinée.

Né le 1er mars 1977 à Rosso, Mohamed Ould Abdel Vetah est marié et père de quatre enfants. Son parcours est celui d'un homme de formation scientifique, qui a su mettre ses compétences techniques au service de l'administration publique et du secteur de l'énergie.

Il est titulaire d'un doctorat en informatique obtenu en septembre 2005 à l'Université Paris XI, en France, avec mention. Il avait auparavant obtenu un master à l'Université de Nancy en 2000, puis un DEUG à l'Université de Nice en 1996. En 1994, il avait décroché son baccalauréat scientifique, série C, au Lycée national, avec mention et une bourse d'études. Il parle français, arabe et anglais. Son parcours universitaire est également marqué par plusieurs publications et présentations lors de conférences internationales.

Sa carrière professionnelle l'a conduit à occuper différentes responsabilités dans les secteurs public et privé. De juin 2006 à décembre 2016, il a été consultant auprès de TOTAL E&P Mauritanie. En décembre 2015, il est devenu représentant de STERLING ENERGY en Mauritanie, avant d'être nommé directeur général de la SOMAGAZ en janvier 2016.

Le 16 août 2016, il a été nommé ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Il a également participé à plusieurs initiatives nationales liées à la modernisation de l'administration et à la sécurisation des documents d'identité. En mars 2010, il a été membre de la commission ad hoc chargée d'assister les structures responsables de la fiabilisation et de la sécurisation des documents nationaux d'identité, créée par le décret présidentiel n° 031-2010. En juin de la même année, il a aussi été membre du comité de pilotage de l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés (ANRPTS).



Avant son arrivée à la tête du Haut-Commissariat de l'OMVS, le 4 novembre 2022, Mohamed Ould Abdel Vetah avait également exercé les fonctions de conseiller du Président de la République islamique de Mauritanie, chargé des questions relatives à l'Énergie et au Pétrole. Durant près de quatre ans à la tête de l'organisation, il a ainsi évolué au cœur des grands dossiers de coopération entre les quatre États membres de l'OMVS : la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Au-delà de son parcours professionnel, les quelques années passées à ses côtés m'ont permis de découvrir un homme profondément humain, attentif aux autres et capable de reconnaître les compétences. Mohamed Ould Abdel Vetah n'oublie pas les services que ses collaborateurs lui rendent. Lorsqu'une occasion se présente à lui, il cherche, dans la mesure du possible, à répondre favorablement aux sollicitations de ceux qui l'ont accompagné dans son travail.

C'est également un technocrate qui sait garder son calme face aux commérages et qui préfère s'en tenir aux faits plutôt que de se laisser influencer par les interprétations des uns et des autres. J'en ai personnellement fait l'expérience lors d'une de nos nombreuses missions.

Au cours de ce déplacement, il m'avait expressément demandé de mentionner dans mon compte rendu qu'il n'envisageait pas de briguer un nouveau mandat à la tête de l'OMVS. Il m'avait expliqué qu'il fondait ses espoirs sur le mandat de la République de Guinée, qui devait commencer le 4 novembre 2026. J'avais fidèlement rapporté ses propos, comme il me l'avait demandé.

À notre retour de mission, plusieurs collègues sont venus lui rapporter que j'aurais écrit des choses susceptibles de compromettre son avenir à la tête de l'organisation. Ils lui ont notamment demandé comment il pouvait me consi-

dérer comme un ami alors que, selon eux, je cherchais à le pousser vers la sortie.

Sans hésiter, Mohamed Ould Abdel Vetah a rétabli la vérité. Il leur a clairement expliqué que je n'avais rien inventé et que c'était lui-même qui m'avait demandé de faire figurer cette information dans mon compte rendu. Il a même rappelé les faits publiquement à Conakry, devant les autorités guinéennes, à l'occasion de l'une de nos missions.

Ce geste témoigne, à mes yeux, d'une qualité devenue rare dans les relations professionnelles : le sens de la loyauté, le courage d'assumer ses propres paroles et le refus de laisser un collaborateur porter la responsabilité de propos

qu'il n'a fait que rapporter fidèlement. C'est cette attitude, autant que ses compétences, qui me permet de témoigner de l'estime que je lui porte.

Sa nomination au Ministère de l'Énergie et du Pétrole intervient donc dans un domaine qu'il connaît bien, pour y avoir déjà exercé des responsabilités importantes. Son expérience au sein du gouvernement, sa connaissance du secteur énergétique et son passage à la tête de l'OMVS constituent des atouts pour ses nouvelles fonctions, notamment dans un contexte où les questions d'énergie, de pétrole et de coopération régionale occupent une place stratégique.

Mohamed Ould Abdel Vetah

doit prendre ses fonctions le lundi 12 octobre 2026, tandis que le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement est annoncé pour le mercredi 14 octobre 2026.

À l'heure où il s'apprête à relever ce nouveau défi, je lui adresse mes sincères félicitations et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles missions. Puisse Allah le Tout-Puissant l'assister, guider ses décisions et lui accorder la sagesse, la santé et la réussite nécessaires pour servir son pays et contribuer au renforcement de la coopération entre les États membres de l'OMVS, sous Sa protection divine.

Aboubacar SAKHO
(OMVS)

PÊCHE

Une gestion responsable des ressources halieutiques

Le ministère de la Pêche et de l'Économie maritime a organisé mercredi à Conakry une rencontre consacrée à la validation des statuts et du règlement intérieur des Associations locales de cogestion des pêcheries (ALCP), avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le cadre du projet Blueval.



Cette initiative vise à renforcer l'implication des communautés de pêche dans la gestion durable des ressources halieutiques. Selon la cheffe du projet Blueval, Kaoru Takahashi, les ALCP constituent un cadre de dialogue entre l'administration et les acteurs locaux afin de favoriser une gestion concertée des ports de pêche et des ressources marines.

Fruit de plusieurs mois de concertation entre les communautés de Kaporo et de Boulbinet, les autorités et les professionnels du secteur,

ces associations devraient prochainement se doter de bureaux exécutifs pour devenir pleinement opérationnelles.

Prenant la parole à cette occasion, la ministre de la Pêche et de l'Économie maritime, Fatima Camara, a rappelé l'importance du secteur pour l'économie nationale. Elle a indiqué que plus de 435 000 tonnes de poissons ont été commercialisées en Guinée en 2023 et que la pêche représente environ 4,5 % du PIB tout en générant près de 300 000 emplois directs.

Plaidant pour une gestion

responsable des ressources halieutiques, la ministre a estimé que leur préservation ne pouvait être assurée par la seule administration, appelant à une plus grande responsabilisation des communautés de pêche.

« Nous ne pouvons pas demander à la mer de nous donner davantage tout en lui donnant moins de protection », a-t-elle déclaré, soulignant que la cogestion doit permettre de concilier exploitation des ressources et durabilité du secteur.

Naby Moussa Soumah

CHERTÉ DU CHARBON

Quand cuisiner devient un défi

Dans plusieurs quartiers, le prix élevé du charbon de bois pèse de plus en plus sur le quotidien des ménages. Produit indispensable pour de nombreuses familles qui l'utilisent pour la cuisson, le charbon représente une dépense supplémentaire dans un contexte où le coût de la vie préoccupe déjà les consommateurs. Entre vendeurs confrontés à l'augmentation des coûts et ménages obligés de revoir leurs dépenses, la hausse du prix du charbon ne laisse personne indifférent.

À l'entrée des marchés et dans les différents quartiers, les sacs de charbon de bois sont toujours présents. Pourtant, derrière cette disponibilité apparente se cache une réalité devenue difficile pour certains ménages : le prix du charbon augmente et oblige les consommateurs à revoir leurs habitudes.

Pour de nombreuses familles, notamment celles qui ne disposent pas de cuisinière fonctionnant au gaz ou à l'électricité, le charbon reste un moyen essentiel pour préparer les repas. Chaque hausse de son prix se répercute ainsi directement sur le budget familial.

Aminata Camara, ménagère, explique les difficultés auxquelles elle est confrontée. Selon elle, une partie importante de son budget quotidien est désormais consacrée à l'achat du charbon.

« Avant, avec une certaine somme, je pouvais acheter une quantité de charbon qui me permettait de cuisiner pendant plusieurs jours. Aujourd'hui, la même somme ne suffit plus. Je suis obligée de faire attention à la quantité utilisée et parfois de réduire certaines dépenses pour pouvoir acheter du charbon », témoigne-t-elle.

Du côté des vendeurs, la situation n'est pas forcément plus simple. Mamadou BAH, vendeur de charbon, affirme que le prix auquel il se procure le produit influence directement son prix de vente.

« Nous ne fixons pas toujours les prix comme nous le voulons. Lorsque le charbon nous revient plus cher, nous sommes obligés d'augmenter le prix pour pouvoir continuer notre activité. Mais lorsque nous augmentons, les clients se plaignent parce qu'ils ont eux aussi leurs difficultés », explique-t-il.

Pour certains consommateurs, cette situation les



pousse à chercher d'autres moyens de cuisson. Mariama Condé, rencontrée dans son quartier, affirme qu'elle essaie désormais de mieux gérer sa consommation.

« Quand le charbon coûte cher, on ne peut plus cuisiner comme avant. Il faut éviter le gaspillage et parfois chercher d'autres solutions. Mais pour une famille qui a l'habitude de cuisiner au charbon, changer complètement de mode de cuisson n'est pas facile », souligne-t-elle.

La hausse du prix du charbon touche également les petits restaurateurs et vendeuses de nourriture. Pour eux, le combustible constitue une dépense quotidienne indispensable. Ibrahima SOUMAH, qui exerce une petite activité de restauration, explique que cette augmentation peut avoir des conséquences sur son activité.

« Pour préparer les repas que nous vendons, nous avons besoin de charbon tous les jours. Si son prix augmente, nos dépenses augmentent également. Nous devons alors réfléchir à nos prix de vente, mais les clients ne peuvent pas toujours accepter une augmentation », fait-il savoir.

Au-delà des difficultés économiques, la question du charbon soulève également des préoccupations environnementales. La pro-

duction de charbon de bois est liée à l'exploitation du bois et peut contribuer à la déforestation lorsqu'elle

n'est pas suffisamment encadrée. La recherche de solutions énergétiques plus accessibles et moins dé-

pendantes du bois apparaît donc comme un enjeu pour les ménages comme pour l'environnement.

Pour les consommateurs rencontrés, une chose est certaine : le charbon reste indispensable pour de nombreuses familles, mais son coût devient de plus en plus difficile à supporter.

Entre la hausse des dépenses des ménages, les difficultés des vendeurs et les enjeux liés à la préservation des ressources forestières, comment les familles pourront-elles continuer à cuisiner quotidiennement si le prix du charbon poursuit sa hausse ?

Lamarana Barry
étudiante stagiaire



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS DE REPORT N°1

Avis d'Appel d'Offres_ Fourniture, livraison et installation des équipements solaires pour l'UAGCP et des EMOs

REFERENCE : N° 023/2026/F/AON/FM/UAGCP

L'Autorité Contractante porte à la connaissance du public que la date limite de dépôt des offres relatives au marché ci-dessus référencé, préalablement fixée au jeudi **08/09/2026 à 11h 00**, est reportée au mardi **20/10/2026 à 11h00**. L'ouverture des plis, en séance publique, se fera à la nouvelle date « 20/10/2026 » à **11h30** dans les locaux de l'UAGCP.

Veillez noter que tous les autres termes et conditions de l'avis d'appel d'offres et du DAO demeurent inchangés. La présente modification fait partie intégrante de l'avis d'appel d'offres.

Fait à Conakry, le 05 octobre 2026

Pour l'Autorité Contractante



Dr Timothée GUILAVOGUI
Le Coordonnateur

COOPÉRATION CULTURELLE

La Campagne Campus France ouvre ses portes et fenêtres

Le Centre culturel franco-guinéen (CCFG) a abrité, jeudi 8 octobre 2026, la cérémonie de lancement officiel de la campagne de candidature pour les études en France (session 2026-2027). Présidée pour la toute première fois par l'ambassadeur de France en Guinée, Luc Briard, aux côtés du directeur de Campus France Guinée, le Dr Amara Diawara, cette rencontre a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les nouvelles orientations axées sur la qualité, la transparence et la lutte contre la fraude.



Alors que plus de 1 000 étudiants guinéens ont rejoint les bancs des universités françaises lors de la rentrée de septembre dernier, la nouvelle campagne d'orientation s'ouvre sous le signe de l'exigence.

Sur la plateforme Études en France, l'heure n'est pas au rationnement numérique, mais à l'excellence. Comme l'a précisé la direction de Campus France, aucun plafond n'est fixé quant au nombre d'étudiants acceptés : seule la valeur intrinsèque des dossiers fera la différence.

Prenant la parole, le directeur de Campus France Guinée, le Dr Amara Diawara, a tenu à mettre en garde les candidats contre les dérives observées ces dernières années :

« La disposition majeure cette année, c'est la lutte contre la fraude. Nous avons enregistré trop de documents falsifiés. Nous demandons une rigueur absolue aux étudiants ; ne cédez pas à la facilité des fausses pièces, car nos outils de vérification sont infailibles. »

Le directeur a vivement déconseillé le recours aux officines privées et aux cabinets intermédiaires qui prolifèrent sur les réseaux sociaux. Ces structures, a-t-il souligné, en promettant une démarche sans effort, conduisent sou-

vent les jeunes à la catastrophe administrative. Désormais, tout candidat soumettant un faux document s'exposera à une interdiction de postuler via Campus France pendant une durée de 5 ans.

Le Dr Diawara a également rappelé qu'une candidature réussie est un projet qui se mûrit d'un bout à l'autre de l'année scolaire, avant d'appeler les étudiants à faire preuve d'autonomie pour préparer leur future intégration en France.

Par ailleurs, la présence de l'ambassadeur de France, Luc Briard, pour présider ce lancement traduit une volonté politique affirmée : celle de placer la jeunesse guinéenne au centre des priorités diplomatiques.

En marge de la cérémonie, le diplomate français a animé sa conférence de presse de rentrée, balayant les grands axes du partenariat bilatéral. Saluant la célébration récente de la fête nationale guinéenne du 2 octobre, Luc Briard a prôné une relation d'égal à égal, fondée sur le respect des souverainetés et un dialogue constructif, sans leçons de morale.

Dans son discours, l'ambassadeur a souligné plusieurs jalons majeurs de la coopération franco-guinéenne, à savoir :

Mémoire et patrimoine : En réponse aux démarches des autorités guinéennes, la France travaille au retour des objets de l'Almamy Samory Touré ainsi que des dépouilles de l'Almamy Bocar Biro et de

ses compagnons, s'appuyant sur les récents textes de loi français relatifs à la restitution des biens culturels.

Capital humain : Faisant écho au message du président Mamadi Doumbouya, qui qua-

lifie la jeunesse de « richesse plus précieuse que les mines », la France réaffirme son engagement. Cette année, 1 300 étudiants guinéens -notamment dans les filières scientifiques et technologiques- ainsi que 35 médecins spécialistes bénéficient de mobilités en France avant de revenir mettre leurs compétences au service du pays.

Évoquant enfin les perspectives économiques et le projet Simandou 2040, Luc Briard a salué la trajectoire économique de la Guinée et l'ambition de ce programme. Les investissements croisés, qu'il s'agisse de la présence d'entreprises françaises (Eiffage, Thales, Sobragui, AGL) ou des investissements guinéens en France à l'image du groupe UMS-Alteo, illustrent la volonté commune de créer de la valeur et des emplois locaux.

Sékouba Kourouma

DÉCÈS DE M'MAHAWA BANGOURA

Le message de condoléance du ministre Morissanda

« C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que le peuple guinéen a appris le décès de M'Mahawa Bangoura, ancienne ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée, qui a dirigé ce département entre 2000 et 2002.

En cette douloureuse circonstance, la Nation guinéenne, sous la conduite du Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, s'incline devant la mémoire de cette grande dame qui a consacré une partie de sa vie au service de l'État et au rayonnement de la diplomatie guinéenne.

Diplomate respectée et figure emblématique des relations internationales de la Guinée, Hadja M'Mahawa Bangoura a marqué son époque par son engagement,



son professionnalisme et sa contribution au renforcement de la présence de la Guinée sur la scène internationale.

Il y a un peu plus de trois ans, son nom avait été donné à la salle de réunion du ministère des Affaires étrangères, un hommage rendu de son vivant en reconnaissance de son parcours exceptionnel et de

sa contribution à l'histoire diplomatique du pays.

Aujourd'hui, cet hommage revêt une signification toute particulière. Son nom demeure gravé dans les murs du ministère, tout comme son souvenir restera ancré dans la mémoire collective de la diplomatie guinéenne.

Avec sa disparition, la Guinée perd une personnalité d'envergure qui a marqué son histoire institutionnelle et contribué à porter la voix du pays au-delà de ses frontières.

À sa famille, à ses proches ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connue, appréciée et estimée, la Nation adresse ses condoléances les plus attristées et l'expression de sa profonde compassion.»

Une transcription de Naby Moussa Soumah

UGANC

L'Arche du Bonheur célèbre l'amitié entre la Guinée et la Chine



« Les interactions amicales favorisent la compréhension mutuelle et que les liens entre les peuples donnent une nouvelle dynamique durable à la coopération sino-africaine »

Le navire-hôpital de la Marine chinoise, l'Arche du Bonheur, en mission humanitaire sur les côtes guinéennes, a marqué, le 7 octobre courant, une pause solennelle et culturelle. L'équipage et le personnel médical du bâtiment militaire ont été accueillis à l'Institut Confucius de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) pour une journée d'échanges et de fraternité, témoignant de la vitalité des relations bilatérales entre Conakry et Beijing.

Organisée par l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Guinée, cette rencontre culturelle s'est tenue dans l'amphithéâtre E2 de l'UGANC. Elle a réuni des responsables universitaires, des diplomates, des membres de la communauté étudiante ainsi que de nombreux invités d'honneur.

Il faut préciser que l'Arche du Bonheur est un véritable complexe hospitalier flottant déployé dans le cadre de la mission Harmonie, qui

propose aux populations locales des pays hôtes des prestations médicales entièrement gratuites à savoir : les consultations de médecine générale et spécialisée, les examens radiologiques et biologiques, jusqu'aux interventions chirurgicales de haute tech-

une mission médicale, elle constitue également un pont d'amitié entre les peuples de différents pays. À travers les soins médicaux, le navire-hôpital «Arche du bonheur» transmet la solidarité, l'amitié et la paix, illustrant l'attachement du peuple chinois à la vie, à l'entraide

peuples.»

En dehors de la santé, la journée a mis en lumière la richesse du dialogue interculturel. Mme Sayon Doumbouya a réaffirmé la conviction que l'amitié entre les nations repose sur des relations humaines sincères et durables. «Les

une nouvelle dynamique durable à la coopération sino-africaine», a-t-elle affirmé.

Avant de terminer son discours, la représentante de l'UGANC a formulé des vœux de succès, de santé et de sécurité à l'attention de l'équipage du navire-hôpital, souhaitant que l'amitié sino-guinéenne continue de se transmettre de génération en génération.

La cérémonie s'est achevée dans une atmosphère festive marquée par une série de démonstrations artistiques. Les participants ont pu découvrir la finesse de la calligraphie chinoise, écouter des compositions jouées sur des instruments de musique traditionnels chinois et assister à des représentations de danses et de chants folkloriques.

Les étudiants guinéens de l'Institut Confucius de l'UGANC ont également apporté leur touche personnelle en présentant des prestations artistiques en langue chinoise, illustrant la qualité de la formation dispensée au sein de l'université et la complicité culturelle grandissante entre la Guinée et la Chine.

Sékouba Kourouma



nicité.

Prenant la parole au nom du Recteur et président du Conseil d'Administration de l'UGANC, la directrice des relations extérieures, de la coopération universitaire, scientifique et technique, Mme Sayon Doumbouya a exprimé la gratitude de la communauté académique guinéenne envers la délégation chinoise.

«La mission «Harmonie» n'est pas seulement

et à la paix», a souligné Mme Doumbouya.

Elle a également rappelé la convergence fondamentale entre l'action humanitaire du navire et la vocation pédagogique de l'établissement d'accueil. Poursuivant, elle a dit que «Cet esprit humanitaire rejoint pleinement la mission de l'Institut Confucius, qui œuvre à renforcer les échanges culturels sino-africains et la compréhension mutuelle entre les

échanges culturels constituent un véritable pont entre les cœurs. L'activité d'aujourd'hui nous offre une précieuse occasion de dialoguer directement, de découvrir le charme de la culture chinoise et de mieux connaître la Chine. Nous sommes convaincus que les échanges sincères renforcent l'amitié, que les interactions amicales favorisent la compréhension mutuelle et que les liens entre les peuples donnent



CREDIT
MOBILE

**Le moment
où tu réalises
que tes projets
sont enfin financés
grâce au **CRG**.**



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com